

## **La condition féminine : de l'objet au sujet ?**

*Pour cerner le thème et entrer dans la problématique :*

**I. Documents textuels** ( *Les élèves doivent lire et donner une appréciation critique du livre et d'un extrait photocopié au choix*)

**Littérature :**

Choderlos de Laclos Les liaisons dangereuses

Simone de Beauvoir Le deuxième sexe

Charles Juliet Lambeaux ( la première partie seulement )

Annie Ernaux la Place

Isabelle Allonso Pourquoi je suis chienne de garde Laffont 2001

Voir aussi sur Internet <http://www.chiennesdegarde.org/>

**Etudes thématiques** ( *rendre compte d'un aspect concernant la condition féminine à partir de thèmes proposés*)

*Les femmes au Japon.*

*Les femmes dans l'Histoire*

*L'école et les femmes*

*Les femmes et le sport*

*Les femmes et le monde du travail.*

*Les femmes et la vie de couple...*

**II. Internet :**

1. Taper « Condition féminine » et cliquer sur « Yahoo ! Actualités. Condition féminine » La page ouverte, choisir dans la rubrique « Revue de presse » ce qui paraît intéressant.
2. Voir la séquence toute prête sur <http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/sqbtsmab.htm>
3. [http://21septembre.free.fr/1\\_x32.htm](http://21septembre.free.fr/1_x32.htm) Site intéressant par la diversité des thèmes abordés : IVG, harcèlement sexuel, les mariages forcés...

**SYNTHESE DE DOCUMENTS : dossier suivi de son corrigé**

**Des quatre documents ci-joints, vous ferez une synthèse ordonnée, concise et objective sur l'évolution du rôle des femmes dans la société.**

**Vous terminerez par une conclusion personnelle donnant votre point de vue sur ce sujet. 1999**

- 1) Pierre BOURDIEU, *La domination masculine*, Editions du Seuil, 1998.
- 2) Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile ou de l'éducation*, 1782, Réédité par G.F., 1966.
- 3) Christian BAUDELLOT et Roger ESTABLET, *Allez les filles!* Editions du Seuil, 1992.
- 4) Les clefs de l'info, Article du *Monde*, avril 1997.

**Document 1**

Etant exclues de l'univers des choses sérieuses, des affaires publiques, et tout spécialement économiques, les femmes sont restées longtemps cantonnées dans l'univers domestique et dans les activités associées à la reproduction biologique et sociale de la lignée; activités (maternelles notamment) qui, même si elles sont apparemment reconnues et parfois rituellement célébrées, ne le sont que pour autant qu'elles restent subordonnées aux activités de production, seules à recevoir une véritable sanction économique et sociale, et ordonnées par rapport aux intérêts matériels et symboliques de la lignée, c'est-à-dire des hommes. C'est ainsi qu'une part très importante du travail domestique qui incombe aux femmes a encore aujourd'hui pour fin, dans beaucoup de milieux, de maintenir la solidarité et l'intégration de la famille en entretenant les relations de parenté et tout le capital social par l'organisation de toute une série d'activités sociales - ordinaires, comme les repas où toute la famille se retrouve, ou extraordinaires, comme les cérémonies et les fêtes (anniversaires, etc.) destinées à célébrer rituellement les liens de parenté et à assurer l'entretien des relations sociales et du rayonnement de la famille, ou les échanges de cadeaux, de visites, de lettres ou de cartes postales et d'appels téléphoniques.

Ce travail domestique reste pour l'essentiel inaperçu, ou mal vu (avec, par exemple, la dénonciation rituelle du goût féminin pour le bavardage, au téléphone notamment...) et, lorsqu'il s'impose au regard, il est déréalisé par le transfert sur le terrain de la spiritualité, de la morale et du sentiment, que

facilite son caractère non lucratif et « désintéressé ». Le fait que le travail domestique de la femme n'a pas d'équivalent en argent contribue en effet à le dévaluer, à ses yeux mêmes, comme si ce temps sans valeur marchande était sans importance et pouvait être donné sans contrepartie, et sans limites, d'abord aux membres de la famille, et surtout aux enfants (on a ainsi observé que le temps maternel peut plus facilement être interrompu), mais aussi à l'extérieur, pour des tâches bénévoles, à l'Eglise, dans des institutions charitables ou, de plus en plus, dans des associations ou des partis. Souvent cantonnées dans des activités non rémunérées et peu portées de ce fait à penser en termes d'équivalence du travail en argent, les femmes sont, beaucoup plus souvent que les hommes, disposées au bénévolat, religieux ou caritatif notamment.

BOURDIEU P., *La domination masculine*, Chap. III, Editions du Seuil, septembre 1998.

## Document 2

Il ne convient donc pas à un homme qui a de l'éducation de prendre une femme qui n'en ait point, ni par conséquent dans un rang où l'on ne saurait en avoir. Mais j'aimerais encore cent fois mieux une fille simple et grossièrement élevée, qu'une fille savante et bel esprit, qui viendrait établir dans ma maison un tribunal de littérature dont elle se ferait la présidente. Une femme bel esprit est le fléau de son mari, de ses enfants, de ses amis, de ses valets, de tout le monde. De la sublime élévation de son beau génie, elle dédaigne tous ses devoirs de femme, et commence toujours par se faire homme à la manière de mademoiselle de l'Enclos (1). Au dehors, elle est toujours ridicule et très justement critiquée, parce qu'on ne peut manquer de l'être aussitôt qu'on sort de son état et qu'on n'est point fait pour celui qu'on veut prendre. Toutes ces femmes à grands talents n'en imposent jamais qu'aux sots. On sait toujours quel est l'artiste ou l'ami qui tient la plume ou le pinceau quand elles travaillent; on sait quel est le discret homme de lettres qui leur dicte en secret leurs oracles. Toute cette charlatanerie est indigne d'une honnête femme. Quand elle aurait de vrais talents, sa prétention les avilirait. Sa dignité est d'être ignorée; sa gloire est dans l'estime de son mari; ses plaisirs sont dans le bonheur de sa famille. Lecteurs, je m'en rapporte à vous-mêmes, soyez de bonne foi: lequel vous donne meilleure opinion d'une femme en entrant dans sa chambre, lequel vous la fait aborder avec plus de respect, de la voir occupée des travaux de son sexe, des soins de son ménage, environnée des hardes de ses enfants, ou de la trouver écrivant des vers sur sa toilette, entourée de brochures de toutes les sortes et de petits billets peints de toutes les couleurs? Toute fille lettrée restera fille (2) toute sa vie quand il n'y aura que des hommes sensés sur la terre.

ROUSSEAU J. J., *Emile ou de l'éducation*, 1762, Réédité par G.F. 1966.

(1) : Ninon de Lenclos (1616-1706) : femme de lettres, connue pour la liberté de ses mœurs et son indépendance d'esprit –qui lui valurent d'être guillotinée.

(2) : fille : célibataire

### Document 3

A qualification égale, quel que soit le secteur d'emploi, les salaires féminins sont toujours inférieurs aux salaires masculins : dans l'industrie, écarts de 11 % chez les manœuvres, de 14 % chez les ouvriers spécialisés, de 19 % chez les ouvriers professionnels, de 17 % chez les techniciens, de 24 % chez les contremaîtres, de 24 % chez les cadres, de 48 % chez les cadres supérieurs. Dans les assurances, où les différences sont moindres, ils passent de 3 % chez les employés à 10 % chez les employés hautement qualifiés, 20 % chez les cadres et 35 % chez les cadres supérieurs.

Dans tous les secteurs, les écarts entre les hommes et les femmes s'accroissent quand on monte dans la hiérarchie des qualifications. Le fait ne peut être imputé à une moindre valorisation par les femmes de leur expérience professionnelle. Tout se passe comme si la fonction de responsabilité comportait dès la définition de l'emploi une destination masculine. On peut confirmer cette interprétation des faits en observant que les écarts entre hommes et femmes sont plus forts quand, à un niveau de qualification donné, la mixité est très faible. Ainsi les écarts dans l'industrie sont-ils plus forts pour les postes d'ouvriers professionnels, rarement occupés par les femmes, que pour les postes d'employés hautement qualifiés, où la mixité est plus fréquente. Le fait même qu'un emploi soit occupé par un homme lui confère d'emblée une importance supérieure. La statistique rejoint l'observation de terrain de M. Maruani et Nicole : « Il serait donc abusif de déduire que la loi à travail égal, salaire égal n'est pas respectée, puisque en fait la condition - travail identique entre hommes et femmes - n'est presque jamais réalisée. Mais il ressort alors que l'inégalité homme - femme est bien plus profonde, puisque enracinée dans les faits, dans l'emploi même ».

Il est difficile de soutenir que les écarts observés entre hommes et femmes proviennent de l'inégale qualité du capital humain personnellement accumulé. En matière de formation initiale, l'investissement féminin se traduit par une plus grande précocité, un plus grand sérieux et une évaluation de soi plus exigeante. Le seul handicap scolaire des femmes serait leur moindre résistance à la compétition, l'école et les entreprises s'accordant ici à donner une prime à la culture masculine de l'agon (1). Mais, lors même que les filles s'exposent aux difficultés de la lutte scolaire, et s'y montrent les égales des hommes, les écarts de salaire demeurent. Entre un homme et une femme de même ancienneté, tous deux sortis d'une grande école, l'écart sur le salaire mensuel s'établissait en 1985 à 1620 francs, le salaire féminin ne représentant alors que 82 % du salaire masculin.

On invoque aussi une moindre valorisation de l'expérience professionnelle, la plus grande charge familiale, le plus grand nombre d'heures consacrées au travail domestique et soustraites au travail professionnel, soit directement par l'absentéisme, soit indirectement par un moindre investissement dans le travail et la carrière. Mais cette hypothèse n'est pas vraiment confirmée par les faits : les multiplicateurs de salaire liés à l'expérience professionnelle ne sont que faiblement inférieurs chez les femmes.

BAUDELLOT C. - ESTABLET R., *Allez les filles*, Chap. 9, Collections Points Actuels, Editions du Seuil, 1992.

### Document 4

Pour la première fois en France, un débat sur la présence des femmes dans la vie politique a été organisé à l'Assemblée nationale, mardi 11 mars. Ou plutôt sur leur absence. Car la France se distingue par une quasi-exclusion des femmes du monde politique - elle est même la lanterne rouge de l'Europe avec la Grèce. La tenue d'un débat au Parlement, même s'il n'a pas débouché sur des mesures concrètes, était donc, en soi, un événement.

Force est de constater que plus de cinquante ans après l'obtention du droit de vote, la place des femmes en politique demeure marginale. Repris par la Constitution de 1958, le préambule de celle de 1946 énonçait pourtant que « *la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme* ». Un demi-siècle plus tard, l'inégalité la plus criante reste en la matière la loi commune de la vie politique française. Depuis 1946, la proportion de femmes à l'Assemblée est passée de 5,7 % à 5,6 %. Les femmes sont tout autant sous-représentées au sein de l'exécutif. Elles n'occupent guère plus de 10 % des postes ministériels. Actuellement, 12 % des ministres ne sont pas des hommes.

Dans les assemblées territoriales, la situation n'est pas plus reluisante. Dans les conseils régionaux, les femmes ne sont que 12,3 % des élus. Et une seule femme, Marie-Christine Blandin (des Verts), assure la présidence d'un des conseils régionaux, celui du Nord-Pas-de-Calais. Dans les départements, la représentation féminine est très proche de celle décrite au niveau national. Depuis les élections cantonales de 1992, seuls 5,6 % des conseillers généraux sont des femmes. Enfin, dans les villes, les femmes sont un peu plus présentes. Elles sont plus de 20 % dans les conseils municipaux, mais les fonctions de maire leur sont rarement réservées, 7,6 % des communes sont dirigées par des femmes, rarement dans les grandes villes. Seules onze villes de plus de 30 000 habitants sont dirigées par des femmes, et une seule ville de plus de 100 000 habitants, Strasbourg, est dirigée par une femme, Catherine Trautman, socialiste.

Longtemps acceptée, cette situation apparaît aujourd'hui comme indéfendable et inadmissible. En décalage profond avec l'évolution de la société, des mœurs et des mentalités, la marginalisation politique des femmes devient un des symboles du décalage entre la société civile et la vie politique. Reste à définir un moyen de mettre un terme à cette situation.

Le premier ministre a annoncé qu'il était personnellement favorable à des quotas de candidates aux scrutins de liste, c'est-à-dire aux élections municipales, régionales et européennes. Cette proposition a été critiquée par les élus de la majorité, globalement hostiles à toute intervention en ce sens, et par les partisans de mesures volontaristes, qui l'ont trouvée trop timorée. Le gouvernement devrait annoncer des mesures en juin. A moins que les partis politiques ne décident de montrer la voie.

*Les clés de L'Info, Le Monde, avril 1997.*

## Corrigé proposé

« Les hommes laissent tous libres et égaux en droit » stipule la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen votée en 1789. Pourtant, à lire les quatre textes consacrés à l'évolution des rôles des femmes dans la société, on s'aperçoit qu'il reste du chemin à parcourir pour concrétiser cette affirmation. Certes, en 1762 Rousseau dans Emile ou De l'Education fixe encore une place précise et traditionnelle à la femme idéale. Mais deux siècles plus tard rien ne semble avoir vraiment changé. La preuve en est le titre de l'ouvrage publié en 1992 par Christian Baudelot et Roger Establet Allez les filles qui montre l'inégalité salariale dans le monde du travail entre les deux sexes. Quant au domaine de la politique, un article de la rubrique « Les clefs de l'info » paru dans Le Monde en avril 1997 révèle la sous-représentation féminine dans ce domaine. Dès lors le sociologue Pierre Bourdieu a eu beau jeu de publier en 1998 un essai intitulé La domination masculine pour témoigner de l'immobilisme de notre société. Pourquoi une telle inégalité persiste-t-elle ? Nous répondrons à cette question en présentant la situation actuelle et passée de la condition féminine dont nous rechercherons les causes avant de nous intéresser à ses conséquences et d'évoquer les mesures envisageables.

Les différents textes débouchent sur un même constat : la place de la femme dans la société n'est pas reconnue.

Les documents proposent à cet égard un historique accablant. Cette situation n'a rien de nouveau, comme l'illustre l'extrait de l'Emile. Rousseau n'est certes pas farouchement opposé à ce qu'une femme acquière de la culture surtout quand elle a un rang à tenir. Il constate d'ailleurs qu'il existe des femmes cultivées qui font preuve d'esprit et dont les talents sont reconnus par certains. Mais c'est pour dire tout de suite que leurs admirateurs sont des gens à qui l'on ne peut se fier, puisqu'une femme écrivain ou peintre ne fait qu'imiter les hommes qui, d'ailleurs, exécutent le vrai travail alors qu'elles se contentent comme dans une mascarade de faire passer ces réalisations pour leurs propres œuvres. Ce faisant, Rousseau leur dénie le droit à l'expression littéraire ou artistique.

Pareils propos ont eu la vie dure comme le soulignent les autres textes. Bourdieu constate en effet que, deux siècles après le philosophe des Lumières, les femmes sont toujours cantonnées aux tâches ménagères et familiales et qu'elles doivent avant tout songer à prolonger la lignée familiale. Les seules tâches qu'on leur concède volontiers sont l'organisation de la vie de famille et la préparation de fêtes ; celles-ci seront autant de prétextes à réunir toute la parenté afin de maintenir les relations sociales nécessaires qui aident à valoriser en fait l'image de la famille. Dès lors il n'est pas étonnant que l'article du Monde estime que les

femmes sont en fait marginalisées et que Baudelot et Establet parlent d'inégalité.

Rien ne semble donc avoir changé depuis plus de deux siècles. Quelles sont les causes qui permettent d'expliquer ou de comprendre cette situation ?

L'analyse proposée par les auteurs révèle qu'il faut distinguer les prétextes de la raison véritable.

Les reproches que l'on adresse aux femmes pour justifier cette discrimination ne résistent pas tous à une analyse sérieuse. Baudelot et Establet le montrent clairement. Selon certains, disent-ils, les femmes ne sont pas naturellement faites pour l'esprit de compétition qui est plutôt le propre de l'homme. Or rétorquent-ils, même quand elles font preuve de leur capacité à lutter et à entrer dans une compétition où leurs résultats sont égaux à ceux des hommes, leurs salaires sont encore inférieurs à ceux de ces derniers. Les mêmes auteurs soulignent que d'autres mettent en avant leur investissement moindre dans la vie professionnelle. Elles seraient plus souvent absentes que les hommes parce qu'elles ont à s'occuper des tâches domestiques ou familiales. Dès lors pareil absentéisme ne les valoriserait guère socialement et encore moins professionnellement. Or rien dans la réalité ne vient confirmer cette hypothèse puisque la façon de calculer les salaires ne diffère que très faiblement selon les sexes concernés. Ces causes ne sont donc que des prétextes.

Comment expliquer alors réellement le peu de considération qu'on leur accorde dans la vie professionnelle ? Rousseau et Bourdieu nous apprennent qu'en fait tout tient à la représentation que se font les hommes des femmes. Sur un ton très catégorique, Rousseau affirme que la nature a dévolu un rôle à chacun, rôle auquel il faut se tenir sous peine de verser dans le ridicule. Ainsi la fonction de la femme consiste non pas à singer les hommes, mais à obtenir l'estime de son mari et à faire le bonheur de ses enfants. La question oratoire qu'il pose à tous ses lecteurs appelle selon lui une réponse évidente qui prouve à quel degré ses contemporains partageaient son point de vue. Ce dernier ne s'est pas affaibli avec le temps puisque Bourdieu, dont le travail date de 1998, constate que le champ d'action imparti aux femmes est resté pour l'essentiel le même et que les changements sont imperceptibles. La femme, observe-t-il, reste toujours aussi déconsidérée. A l'instar de Rousseau, les hommes continuent donc de penser que les femmes ne sont pas vraiment capables d'autre chose.

Pareilles persistance de pensée ne sont pas sans conséquences et permettent de mieux comprendre la solution proposée.

La déconsidération dont les femmes sont l'objet les

contraint à se limiter au champ des relations sociales. Voilà pourquoi, selon Bourdieu, elles se retrouvent très souvent dans le monde associatif, caritatif, religieux ou même politique, mais toujours à titre de bénévoles. Selon le sociologue, les hommes semblent estimer que les femmes ont toujours le temps, car leurs activités proprement familiales peuvent être facilement suspendues. Dès lors c'est l'ensemble des activités féminines qui est dévalorisé, dit Bourdieu, dans la mesure où elles ne débouchent pas sur une rentrée pécuniaire. Cette situation proviendrait de ce que les femmes elles-mêmes ne songent pas à marchander financièrement le temps consacré à ces occupations. Cette dévalorisation a des effets négatifs dans deux domaines. Les textes relèvent en effet une discrimination dans le monde du travail et de la politique. De fait Baudelot et Establet constatent qu'elles exécutent rarement les mêmes travaux que les hommes, surtout quand il s'agit de postes à responsabilités. En outre, ils font remarquer que même lorsqu'elles sont aussi qualifiées que leurs homologues masculins, leurs salaires sont toujours inférieurs. Dans le monde industriel les différences s'étalent ainsi entre le dixième et quasiment la moitié. Même dans le domaine tertiaire qu'est l'assurance on constate une différence de salaire. Curieusement l'écart croît au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie, les postes les plus élevés étant d'ailleurs rarement attribués aux femmes. Cette situation se retrouve jusque dans le domaine de la politique. L'extrait du Monde vient en effet confirmer cette constatation. De fait, il prouve, chiffres à l'appui, que si on accepte les femmes en politique, c'est surtout dans les fonctions de peu d'importance. Elles sont ainsi plus souvent conseillères municipales que maires ou même ministres, alors même que la constitution de 1946 leur garantit l'égalité des droits dans tous les domaines. A lire cet article, on constate donc que les femmes sont presque entièrement exclues de ce monde, quand leur représentation n'est pas en train de reculer, comme c'est le cas à l'Assemblée Nationale, depuis 1946 paradoxalement.

Face à une discrimination qui se rencontre dans la plupart des cas, la solution n'est pas évidente. Les hommes, à en croire Baudelot et Establet, estiment en effet que tout emploi à responsabilité doit leur être réservé, rejoignant en quelque sorte l'opinion de Rousseau qui préférerait une femme peu cultivée à une compagne qui aurait des talents de nature à la mettre en valeur. D'ailleurs, selon Bourdieu, même les activités féminines traditionnelles ne sont valorisées que parce qu'elles servent en fait les intérêts des hommes. Les réticences et résistances sont donc dures à surmonter. L'article du Monde estime néanmoins que cet état ne saurait se prolonger indéfiniment, car il ne correspond plus à l'orientation que prend notre société. Il importe donc d'y mettre fin. La solution qu'il propose est d'ordre politique : il s'agirait d'imposer des quotas sur les listes électorales pour arriver à une parité entre les deux sexes. Mais cette proposition est attaquée de toutes parts, tant par les élus eux-mêmes qui s'y opposent que par ses partisans qui l'estiment insuffisante. La décision finale est donc entre les mains du gouvernement.



La synthèse a donc mis en évidence que le temps écoulé depuis le Siècle des Lumières n'a en rien changé le sort des femmes. Confinées principalement à une sphère familiale, elles subissent la persistance de jugements solidement ancrés dans la mentalité masculine au point de subir une ségrégation quotidienne à laquelle il est difficile de remédier, si ce n'est en légiférant.

Je ne comprends que très difficilement que la France soit à ce point en retard par rapport aux autres pays d'Europe. Certes, le monde du travail et de la politique a longtemps été l'apanage de l'homme, ce qui explique les réticences des uns comme des autres. Mais est-ce qu'une simple décision politique est de nature à changer la situation ? Je ne le pense pas. Ce n'est pas la parité en matière de représentation politique qui améliorera la condition féminine. Je ressens trop l'artifice de cette mesure pour l'apprécier. D'ailleurs les partis ont du mal à s'y conformer, car peu de femmes sont prêtes à s'engager dans un domaine qu'elles-mêmes estiment encore trop souvent comme étant réservé aux hommes. Voilà pourquoi j'estime que c'est tout notre système éducatif et scolaire qu'il faut revoir si l'on veut changer durablement et profondément les mentalités. Ce n'est qu'au prix d'un travail de tous les jours et repris par chacun que se réalisera un jour ce que disait Aragon : « La femme est l'avenir de l'homme ».